



**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES
DU
SECRETARIAT GENERAL**

2 020

INTRODUCTION

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Notre rapport d'activités de l'année 2019 se terminait sur un souhait, celui d'une meilleure coordination entre les différentes initiatives menées dans nos domaines d'activité de prédilection, afin de répondre toujours mieux à nos missions de base.

Bien peu auraient pu imaginer, au moment de sa rédaction, que 2020 serait un *annus horribilis*.

La pandémie qui a résulté de la contamination par le coronavirus a, en effet, provoqué de grands drames humains et bouleversé toutes les prévisions.

Ces drames sont, en premier lieu, ceux des personnes décédées de ce virus et leurs proches, en particulier celles qui n'ont pu être accompagnées décemment lors de leur derniers jours ou heures en raison des restrictions sanitaires et autres mesures de confinement.

Mais, telle la réplique d'un tremblement de terre, cette première onde de choc allait être suivie de bien d'autres et, à l'heure de rédiger ce nouveau rapport, personne ne peut prétendre en voir la fin.

Une éclaircie se dessine toutefois, et le contexte actuel permet déjà de tirer plusieurs enseignements de cette catastrophe planétaire, ne serait-ce que par respect pour tous ceux qui en ont souffert, et pour ne pas ajouter la souffrance à la souffrance. Nous avons en effet le devoir, non seulement comme chrétiens, mais simplement comme hommes et femmes, de tirer les enseignements de cette épreuve et de faire ce qui s'impose pour éviter autant que possible la répétition de telles catastrophes ou, à tout le moins, pour chercher à en atténuer l'impact.

Aussi consacrerons-nous une première section de ce rapport d'activités à une analyse globale de ce que l'on qualifie, de façon réductrice, de « crise sanitaire », avant de passer en revue plus précisément ses implications dans nos différents domaines d'activité.

* *
*

Un proverbe affirme qu'il vaut mieux allumer une lampe que de maudire l'obscurité. Et nombreux sont, en effet, ceux qui, au cours de cette année, ont allumé une lampe.

Tout autour du globe, en effet, des populations et des communautés se sont mobilisées pour conjurer le fléau qui les frappait. Tantôt sur le mode, essentiel et pourtant trop souvent méconnu, de la célébration, telles ces manifestations de soutien aux personnels de la santé ou dits « de première ligne ». Tantôt sur celui, plus discret, de la simple entraide, aussi frustrante puisse-t-elle être face à l'ampleur des drames vécus.

Parmi ces éclaircies et signes d'espoir, on relèvera, en particulier, la publication par le pape François de deux documents majeurs :

- son exhortation apostolique *Querida Amazonia* du 2 février, acte final du synode sur l'Amazonie qui s'était déroulé à Rome à la fin de l'année 2019 ;
- Sa troisième encyclique, *Fratelli tutti*, à l'occasion de la fête de son patron éponyme, le 3 octobre.

Ces textes s'inscrivent dans le droit fil de l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* et d'une autre encyclique fameuse, *Laudato Si'*, dont on fêtera les 5 ans tout au long de l'année 2021.

Ils témoignent, positivement, de la même prise de conscience que celle causée par la pandémie, celle d'être « une seule famille humaine » habitant « une seule maison commune », pour reprendre le slogan de *Caritas Internationalis*.

Une autre éclaircie a été l'accord politique dit « de la Vivaldi » du 30 septembre permettant la mise en place, en Belgique, d'un gouvernement « de plein exercice » près de... 17 mois après les dernières élections législatives. Ce gouvernement succède à un gouvernement minoritaire qui avait vu le jour un an plus tôt et dont la moindre particularité, outre les pouvoirs spéciaux qui lui ont été octroyés, n'a pas été sa présidence, pour la première fois dans l'histoire de la Belgique, par une femme, la libérale Sophie Wilmès.

Une autre éclaircie enfin, plus lointaine mais non moins significative, fut la victoire, lors des élections présidentielles aux Etats-Unis, de l'opposant à Donald Trump, Joe Biden, qui a immédiatement mis un

terme à ce qu'on espère n'avoir été qu'une parenthèse pathétique caractérisée notamment par le mépris pour l'étranger, pour les questions environnementales, pour la solidarité et pour le débat raisonné.

* *
*

A l'échelle de notre Caritas, un nouveau changement important est intervenu en 2020 avec la démission de son Président, M. Michel Kesteman, à la fois pour des raisons familiales et de surcharge liée à ses différents engagements.

M. Kesteman avait repris la présidence dans une période d'incertitude résultant également d'une démission pour raisons familiales, celle de M. Peter Annegarn.

Tant sa formation d'ingénieur, de philosophe et de théologien, que sa riche expérience à la fois en tant que directeur d'hôpital, puis d'un important service social bruxellois, faisaient de lui un Président capable d'un regard large sur les problématiques abordées, et d'un questionnement indispensable pour éviter les réponses prématurées. Son bilinguisme lui a, en outre, permis de continuer à œuvrer pour le rapprochement des différentes composantes de la famille « Caritas » en Belgique, un processus qui s'est toutefois, et malheureusement, ralenti au cours des deux dernières années pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin dans ce rapport..

1. LA CRISE SANITAIRE : PREMIERES LECONS

Il peut apparaître présomptueux, ou prématuré, de prétendre tirer des leçons d'un phénomène aussi majeur que l'est cette crise.

En revanche, c'est, précisément, en raison de l'ampleur de cette crise qu'il serait difficilement justifiable de ne pas tenter un tel exercice.

Nous nous proposons donc de procéder ici en trois temps.

a. Un choc prévisible ?

La pandémie de Coronavirus est apparue officiellement dans le district de Xinzhou, près de Wuhan, en République de Chine, le 16 novembre 2019, d'où sa qualification de CoViD-19, mais ce n'est que le 11 mars 2020 qu'elle a été déclarée pandémie globale par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui avait déjà prononcé l'état d'urgence sanitaire dès le 30 janvier.

Le 12 mars, le Gouvernement belge décrétait le confinement à partir du lendemain. Il allait se voir doté par la Chambre des pouvoirs spéciaux, pour une durée initiale de 6 mois, à partir du 26 mars.

Cela faisait toutefois plusieurs années que la même OMS mettait en garde contre les risques sanitaires liés à la vente de viande dans les marchés ouverts. En 2015, déjà, à la suite de l'épidémie « Ebola », Bill Gates publiait dans le *New England Journal of Medicine* un article appelant à une meilleure préparation à de nouvelles pandémies qu'il décrivait comme inéluctables ¹. Il y soulignait en outre le contraste avec le domaine militaire, qui a intégré depuis longtemps tant la notion que la pratique des « forces de réaction rapide ».

De son côté, le R.P. Gaël Giraud s.j., économiste et (depuis 2020...) docteur en théologie, relevait également que l'on pouvait légitimement s'étonner qu'un tel choc ne se soit pas produit plus tôt, au vu des dérèglements induits par l'activité humaine tant dans le domaine de l'environnement que dans notre mode de « développement ».

Il évoque notamment, à ce propos, la grande vulnérabilité d'un système globalisé basé sur des chaînes de valeur « à flux tendus », ainsi que la privatisation à outrance face à laquelle il est urgent de réhabiliter la notion de « communs », le sujet de sa thèse en théologie dont la publication est imminente. Il y revisite d'ailleurs tout l'enseignement social de l'Eglise pour démontrer que, contrairement à une perception... commune, celui-ci ne considère pas la propriété privée comme un paradigme « normal » mais au mieux, dans des situations données, comme un « mal nécessaire ».

Plus fondamentalement encore, on doit, avec le pape François, garder à l'esprit qu'indépendamment de la pandémie,

¹ <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMp1502918>

des millions de personnes – enfants, hommes et femmes de tout âge – sont privées de liberté et contraintes à vivre dans des conditions assimilables à celles de l'esclavage ².

Ce sont, d'ailleurs, souvent ces mêmes groupes et personnes qui auront été les plus touchés par la crise, illustrant ainsi à nouveau l'injustice qui consiste à leur infliger une « double peine ».

b. La gestion de la « crise »

A la différence des pays asiatiques accoutumés à ce type de crise, celle-ci a révélé la situation d'impréparation de tous les autres, situation dont un incident symptomatique a été la destruction par la Belgique, au cours des 5 années qui ont précédé la pandémie, d'un stock de plusieurs millions de masques buccaux.

Cet état d'impréparation s'est particulièrement manifesté dans le manque d'équipements, de produits et de structures de dépistage, qui auraient sans nul doute permis d'atténuer les effets de la pandémie. Il s'est également manifesté dans la succession rapide d'organes de coordination et d'avis mis sur pieds dans l'urgence, et constamment réformés afin d'intégrer de nouveaux paramètres ou de nouvelles priorités : au Groupe d'Experts pour l'Exit Stratégique (GEES), chargé d'une mission d'avis auprès du Comité ministériel restreint (le « kern »), succède une nouvelle structure, le GEMS. Celui-ci est bientôt complété par une cellule d'évaluation chargée d'une mission d'avis auprès du Conseil National de Sécurité (CNS), le CelEval, rapidement recomposé pour y atténuer l'influence des virologues, puis remplacé en cette fonction par le *Risk Assessment Group* (RAG) et le *Risk Management Group* (RMG), organes coordonnés par Sciensano, l'ancien Institut de Santé Publique.

Les carences révélées par la pandémie en matière de dépistage et de santé préventive ne doivent toutefois pas conduire à sous-estimer les carences également révélées en matière d'investissements publics dans le domaine de la santé, y compris en matière d'équipements lourds tels les respirateurs. Les hôpitaux et leur personnel ont, en particulier, dû développer des trésors d'ingéniosité et de dévouement pour faire face à l'afflux de patients dans un état critique, une situation d'autant plus difficile qu'elle conduisait, par effet de cascade, à reporter de nombreux autres soins et interventions ³.

Un autre aspect de la crise tient à son impact sur les droits fondamentaux. A l'inverse du catastrophisme d'un Yuval Noah Harari, voyant dans la pandémie un « tournant dans l'histoire de la surveillance », le pape François fait, dans un article émouvant du « New York Times », l'éloge des pouvoirs publics qui ont, dans leur grande majorité, choisi de faire de la santé leur priorité. Il y stigmatise, au contraire, ceux qui organisent la contestation au nom de leurs libertés individuelles au lieu de s'atteler au bien commun et à l'amélioration du sort des plus défavorisés.

Il n'en reste pas moins qu'en Belgique comme ailleurs, la vigilance reste de mise par rapport au risque de confiscation du débat citoyen par des pouvoirs publics parfois trop enclins à s'abriter derrière des avis d'experts et à entretenir l'anxiété, voire l'insécurité, pour mieux justifier leur action. C'est ainsi que l'on doit relever le lourd tribut payé à la crise par les (trop) nombreux acteurs jugés non « essentiels », en particulier dans le domaine des cultes et celui de la culture. Si, partout, la créativité a permis d'étonnantes réalisations, il n'en reste pas moins que, comme l'écrit le pape dans l'article cité,

mieux vaut passer une vie plus brève à servir les autres, qu'une longue vie à résister à cet appel.

Il devait d'ailleurs, lors d'une cérémonie émouvante du vendredi saint, seul, sur la place Saint Pierre, affirmer :

Embrasser la croix, c'est trouver le courage d'embrasser toutes les contrariétés du temps présent, en abandonnant un moment notre soif de toute puissance et de possession, pour faire place à la créativité que seul l'Esprit est capable de susciter. C'est trouver le courage d'ouvrir des espaces où tous peuvent se sentir appelés, et permettre de nouvelles formes d'hospitalité et de fraternité ainsi que de solidarité.

² *Fratelli Tutti*, 24

³ Le 27 mars, la « Libre Belgique » publie un article « CoVid 19 : comment soulager un hôpital au bord de la saturation ? », qui cite notamment Stéphane Mercier, Président d'UNESSA (<https://www.lalibre.be/belgique/societe/covid-19-comment-soulager-un-hopital-au-bord-de-la-saturation-5e7e56f3d8ad581631787c69>)

Hospitalité, fraternité, solidarité : en particulier, une question qui n'a cessé de poursuivre les analystes de la crise est celle de la justice intergénérationnelle. Il est d'ailleurs regrettable qu'un professeur d'université ait plaidé à ce propos, dans « La Libre Belgique », pour que l'on donne la priorité aux jeunes générations au détriment des plus âgés, un nom d'un calcul utilitariste simpliste et éthiquement inacceptable. Le même journal a, heureusement, accepté quelques jours plus tard la publication d'une réponse à cet article, réponse qui appelait à une vision plus large et davantage fondée sur le dialogue ⁴.

c. Une seule famille humaine, une seule maison commune

Décrire le drame de la pandémie ne doit pas conduire à méconnaître les étonnant sursauts qu'elle a pu susciter, sur l'ensemble de la planète. Comme l'écrivait Ottavia Cassagrande dans « L'espion inattendu », citant Camus :

« *Et pour dire simplement ce qu'on apprendra au milieu des fléaux, qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser* ».

C'est dans cet esprit que l'on peut relever au moins deux évolutions assez étonnantes dans leur ampleur, évolutions qui n'auraient sans doute pu voir le jour dans des circonstances ordinaires, et dans lesquelles l'Union européenne, pourtant en grande perte de crédibilité depuis plusieurs années, allait jouer un rôle décisif.

La première est le consensus qui s'est rapidement formé en vue de la mise au point rapide de vaccins contre la CoViD. Afin de contenir la concurrence dans certaines limites et d'assurer le caractère abordable des vaccins produits, la Commission européenne a, en effet, passé des accords avec plusieurs groupes pharmaceutiques mondiaux en finançant largement leurs recherches et en accélérant les procédures d'approbation qui, en temps ordinaires, auraient duré plusieurs années.

Cette réalisation remarquable ne doit toutefois pas masquer d'autres enjeux redoutables, en particulier celui relatif à l'accès à la vaccination dans l'ensemble des régions du globe. La situation était d'ailleurs suffisamment préoccupante à cet égard à la fin de l'année 2020 pour que le pape François en fasse un élément majeur de son discours *Urbi et Orbi*.

La deuxième évolution remarquable est le *Green Deal* de l'Union européenne, son plan d'action pour les 10 prochaines années, qui vise notamment à diminuer d'au moins 50 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à leurs niveaux de 1990, ainsi qu'à favoriser l'économie circulaire, les économies d'énergie et la biodiversité.

Dans la foulée de ces deux réalisations, l'Union européenne a également joué un rôle important sur deux plans en particulier :

- Celui de la coordination des politiques nationales, tant au plan logistique (fabrication et distribution de masques bucco-faciaux, de produits et d'appareillage médicaux et de dépistage) que politique (échanges d'informations, règles applicables en matière de liberté de circulation, ...)
- Le plan financier, avec un assouplissement des règles de discipline budgétaire mais, plus encore, avec l'adoption d'un budget considérable fort peu élégamment qualifié de « Facilité pour la reprise et la résilience ».

Enfin, il faut encore rappeler le dynamisme dont la plupart des pouvoirs publics ont fait preuve afin de contenir, autant que possible, les effets dramatiques de la pandémie. Ces efforts ont, notamment, permis de compenser les pertes de salaire en cas de chômage, d'étaler le paiement de charges pour les indépendants, et d'adopter de nombreuses mesures en faveur des personnes et groupes les plus exposés à la précarité. Ces mesures n'ont pu empêcher de nombreuses situations de détresse, ni l'inquiétante évolution de nos systèmes de protection sociale vers des régimes de plus en plus assistanciers, mais ils n'en démontrent pas moins une réelle prise de conscience de la gravité de la crise et de la responsabilité qui incombe aux pouvoirs publics en la matière, prise de conscience dont l'attitude irresponsable de quelques gouvernements, tant en Europe qu'ailleurs, atteste qu'elle ne va pas nécessairement de soi.

⁴ <https://www.lalibre.be/debats/opinions/quelle-solidarite-entre-generations-5ee25a0f7b50a66a59543f96>

2. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES

2.1 LE SECRETARIAT GENERAL

A l'instar de bon nombre d'organisations, le secrétariat général a dû modifier considérablement sa façon de travailler en recourant de façon intensive au télétravail. Grâce à un équipement adéquat et à des réseaux de communication de bonne qualité, la plupart des réunions ont pu se tenir en téléconférence ou par procédure écrite, ce qui fut le cas de notre assemblée générale annuelle.

Celle-ci a notamment procédé au remplacement de cinq membres de l'Assemblée générale, dont trois administrateurs, et à la nomination d'une nouvelle membre comme représentante de la Conférence des Religieux et Religieuses de Belgique (COREB), sœur Françoise Schuermans.

2.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA

L'essentiel des travaux de cette entité centrale de la famille « Caritas » en Belgique a porté, en 2020, sur les deux domaines suivants :

- La poursuite de la réforme de ses statuts canoniques, en dialogue étroit avec la conférence épiscopale. Les efforts investis dans ce processus n'ont toutefois, et malheureusement, pas permis de sortir de l'enlisement découlant de l'arrêt du processus de convergence entamé il y a 10 ans ;
- La mise en place de l'ensemble des structures et procédures applicables en matière de prévention des abus, conformément au code d'éthique et aux normes de gestion en vigueur au sein de Caritas Internationalis et dans l'Eglise.

Par ailleurs, c'est au sein de Caritas Belgica que s'est constitué, en 2020, un groupe de concertation temporaire permettant une information mutuelle de ses composantes sur les conséquences de la crise sanitaire et les réponses qui y sont apportées.

Ce groupe a d'ailleurs adopté une position commune envoyée le 10 avril à M^{me} Céline Nieuwenhuys, représentante de la société civile et de l'action sociale au sein du GEES :

POSITION SUR LA SORTIE DU CONFINEMENT CONSECUTIF A LA PANDEMIE

CoViD-19

1. Les organisations Caritas remercient le Gouvernement belge d'avoir mis en place un groupe de travail ayant pour objet l'organisation de la sortie du confinement lié à la pandémie du CoViD-19 et, en particulier, d'y avoir invité une représentante du secteur de l'action sociale.
2. Elles insistent sur la nécessité d'une réponse rapide à l'urgence qui, pour de très nombreuses personnes en situation de grande insécurité d'existence, relève d'une menace pour leur simple survie. Toutefois, l'action urgente ne peut dispenser de l'adoption simultanée d'une stratégie de résilience à plus long terme afin d'éviter de se laisser à nouveau surprendre par ce type de crise, dont celle-ci nous enseigne qu'elle relève désormais du vraisemblable plus que de l'improbable.
3. La crise a touché de façon indistincte les services sociaux professionnels et ceux recourant davantage à l'initiative volontaire. Il est essentiel qu'à l'avenir, les mesures et dispositifs mis en place favorisent la bonne complémentarité entre tous les types d'initiative, dans une logique de coopération plutôt que de concurrence.
4. Dans les différents *memoranda* que nous avons adressés aux partis politiques démocratiques à l'occasion des dernières élections, nous avons plaidé en faveur d'un engagement accru de nos systèmes de protection sociale dans une visée d'« universalisme progressif ». Le traitement différentiel de la pandémie dans les pays organisés selon cette logique démontre la nette supériorité de cette option par rapport aux systèmes sélectifs que l'on pourrait légitimement accuser de non-assistance à personne en danger, avec leurs conséquences en termes de mortalité évitable.
5. Les organisations Caritas s'associent aux hommages rendus aux travailleurs du secteur de la santé, dont plusieurs d'entre elles font également partie, mais veulent souligner que de très nombreux travailleurs de l'aide et de l'action sociale ont également dû répondre à des besoins non moins urgents, dans des conditions non moins difficiles. Nombre d'entre eux ont dû, à contrecœur, renoncer au service qu'ils assuraient en raison des obligations légales qui leur étaient imposées. Il faudra, à l'avenir,

leur permettre de bénéficier du soutien nécessaire pour qu'ils puissent continuer à assumer leur service d'intérêt général (aménagement des locaux, équipements de protection individuels, disponibilité de tests...).

6. Nos organisations de solidarité notent avec satisfaction la volonté de l'Union européenne de remplir, à l'avenir, un rôle plus proactif, notamment afin d'éviter le manque de concertation entre Etats membres et de mettre en place les dispositifs adéquats, en particulier des stocks de matériel de prévention, de dépistage et de traitement, dans l'intérêt de tous ses résidents. Nous invitons le Gouvernement belge à participer pleinement à ces initiatives.
7. Nous plaçons enfin pour que le Gouvernement procède rapidement, dès la fin de la crise, à une évaluation rigoureuse des conséquences de cette dernière sur les personnes en grande insécurité d'existence, en particulier les sans-abri, les prisonniers et les migrants en situation précaire, en faisant appel à la fois à l'expertise de chercheurs compétents et de spécialistes du terrain. Il s'agit de notre responsabilité à tous d'anticiper, autant que faire se peut, de nouvelles crises de cette ampleur.

2.3 CARITAS WALLONIE

Comme annoncé dans notre rapport précédent, c'est le 1^{er} janvier 2020 que Caritas Wallonie a enfin vu couronnés de succès ses efforts continus et ses tentatives répétées visant à sa reconnaissance par la Région wallonne comme Association pour la Promotion du Logement (APL).

Dans la foulée de cette reconnaissance, quelques nouvelles étapes importantes allaient être franchies en 2020 :

- La conclusion d'un partenariat avec la société de logements sociaux « La Sambrienne » et l'inauguration, dans ce cadre, de ses nouveaux locaux à Marchienne au Pont ;
- L'ouverture à Grivegnée d'un centre d'accueil pour Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) dits en « deuxième phase » ;
- L'ouverture à Ransart d'un centre d'accueil à la fois pour demandeurs d'asile adultes et pour MENAs.

Outre ces nouvelles étapes, Caritas Wallonie a continué à mener à bien ses activités traditionnelles d'accompagnement de publics fragilisés par le logement, en concertation étroite avec les autres acteurs publics et associatifs actifs en ce domaine.

2.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »

Cette commission ne s'est réunie qu'à deux reprises en 2020 en raison de la pandémie. Ceci ne l'a toutefois pas empêchée d'accomplir un travail considérable.

Lors de la première de ces deux réunions ont essentiellement été abordées deux questions :

- La réaction au dernier rapport annuel sur la situation de l'Eglise en Belgique
- La prévention des abus dans l'Eglise.

Lors de sa deuxième réunion ont été adoptés le principe et les modalités d'un questionnaire adressé aux chrétiens et à leurs communautés par rapport à la façon dont ils vivaient et réagissaient à la crise sanitaire.

Ce questionnaire a été diffusé au mois de novembre et a été complété par 397 personnes et communautés (249 en Flandre et 148 en Belgique francophone et germanophone). Les réponses en ont été dépouillées et analysées par le secrétaire de la commission, qui est également secrétaire général de notre Caritas, et un confrère néerlandophone, M. Geert De Cubber.

Les évêques ont ensuite rendu ces résultats publics ainsi qu'un communiqué de presse inspiré par les paroles du pape François : « Soyons des anticorps au virus de l'indifférence » ⁵.

⁵ <https://www.cathobel.be/wp-content/uploads/2021/01/20210128-Analyse-reponses-enquete-Eglise-CoViD19.pdf> pour les résultats et <https://www.cathobel.be/2021/01/soyons-des-anticorps-au-virus-de-lindifference/> pour le communiqué de presse.

2.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR ⁶

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le secrétaire général fait partie des 3 administrateurs « externes » que compte désormais l'université de Namur dans le cadre de sa « nouvelle gouvernance ».

Indépendamment de ce mandat, il a également été à nouveau sollicité, le 27 mai, pour une demi-journée de formation dans le cadre du certificat (inter-)universitaire en éthique des soins de santé (CUESS) sur le thème « Ethique et précarité ».

L'indemnité forfaitaire liée au mandat d'administrateur est intégralement remboursée à Caritas.

2.6 LES BATISSEURS

Un autre mandat assumé à titre personnel mais susceptible de concourir à la mission de Caritas est celui qu'il lui a été demandé d'exercer comme accompagnateur d'un groupe des « Bâtisseurs », une initiative relativement informelle née au sein de l'archevêché de Paris et en cours d'essaimage à Bruxelles. Il s'agit d'un groupe de jeunes de 20 à 30 ans environ, qui achèvent leur formation ou viennent d'entrer dans la vie professionnelle et souhaitent se former durant deux ans, à raison de deux soirées par mois, à l'enseignement social de l'Eglise.

Ces formations se basent sur le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* ⁷, mais elles incluent également les derniers développements intervenus depuis la rédaction de ce *Compendium*.

En 2020, ces formations ont traité des thèmes suivants :

- Violence, guerre et paix
- Respect de l'environnement et écologie intégrale
- Nations, migrations et mondialisation
- Qui est la personne humaine ? (par l'abbé Eric de Beukelaer, vicaire général du diocèse de Liège)
- Qu'est-ce que le bien commun (par M^{me} Laura Rizzerio, professeur à l'Université de Namur)
- Entre autorité et subsidiarité, quel chemin ? (Par le R.P. Dominique Janthial, enseignant au Forum Saint-Michel).

Chacune de ses formations a été suivie d'une soirée de témoignage par un acteur de terrain confronté à la problématique en question.

2.7 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que la Fédération des Œuvres de charité du diocèse de Metz.

Elle n'a tenu, au cours de l'année 2020, qu'une réunion formelle ; par contre, un groupe de préparation de sa prochaine rencontre interrégionale, initialement prévue en 2021, s'est réuni plus fréquemment.

Cette rencontre vise à échanger sur le travail réalisé dans chacune des Caritas membres selon un axe double :

- d'une part, celui des publics-cibles, qui sont à la fois les professionnels, les volontaires et ceux

⁶ <https://www.unamur.be/>

⁷

http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_2006_0526_compendio-dott-soc_fr.html

auxquels ils s'adressent ;

- d'autre part, celui des thématiques, qui sont celles du sans-abrisme et de l'aide au logement, de l'aide matérielle et de la migration.

L'ambition était de faire financer partiellement cet échange par le programme « Europe pour les citoyens », mais il s'est malheureusement avéré, au début de l'année 2020, que le projet n'avait pas atteint le score requis en vue d'un tel financement. Ceci ne devrait pas empêcher la réalisation de ce projet, mais son ambition devra être revue à la baisse.

En raison des restrictions sanitaires, il a été convenu de procéder en deux temps :

- Un séminaire « virtuel » en 2021, au cours duquel chaque délégation présenterait par vidéo des exemples de son travail et de la perception qu'en ont leurs « bénéficiaires »
- Un séminaire *in presentia* en 2022.

2.8 CARITAS EUROPA ⁸



La Conférence Régionale (Assemblée générale) de Caritas Europa s'est tenue, en 2020, par téléconférence.

Outre les « figures imposées » qui y sont habituellement traitées, celle de 2020 a eu à se prononcer sur un sujet plus important puisqu'il l'engage pour les années 2021-2028: il s'agit, en effet, de son plan stratégique pour lequel, le processus n'ayant pu être mené à son terme au moment de la Conférence régionale, le Conseil d'Administration (Executive Board) a demandé, et obtenu, de cette dernière un mandat lui permettant de l'approuver à la fin de l'année.

Ce nouveau plan stratégique, étroitement articulé sur celui de Caritas Internationalis, ne comporte pas de modification substantielle par rapport au précédent.

Une autre décision importante prise par la Conférence régionale a été l'élection à la présidence de M^{gr}. Michael Landau, Président de la Caritas autrichienne et ancien membre du Comité des affaires juridiques (*Legal Affairs Committee*) de Caritas Internationalis.

M^{gr}. Landau succédait ainsi à M^{gr}. Van Looy qui, ayant déjà largement dépassé l'âge de la retraite, mais ayant été néanmoins maintenu dans ses fonctions, a finalement été remplacé comme évêque de Gent par l'ancien abbé du monastère d'Orval, le R.P. Lode Van Hecke o.s.c. Il a, dès lors, souhaité ne pas poursuivre jusqu'à son terme le mandat de 4 ans pour lequel il avait été réélu deux ans plus tôt.

Parmi les nombreuses réalisations de Caritas Europa en 2020, on épinglera en particulier sa présentation à l'European Policy Center (EPC), le 19 février, de son dernier rapport publié dans le cadre de son projet « CARES » : « Fostering access to quality services – A shield against poverty ».

2.9 CARITAS INTERNATIONALIS ⁹

2020 n'a pas vu se produire d'évènement marquant au niveau de Caritas Internationalis, sinon la poursuite de l'important travail de restructuration entamé par son nouveau Secrétaire Général, Aloysius John, et la mise en place du nouveau cycle d'évaluation basé sur les normes de gestion (CIMS, pour *Caritas Internationalis Management Standards*). Ces normes prévoient désormais une place beaucoup plus importante aux dispositions relatives à l'éthique et à la protection contre les abus (*safeguarding*) ; elles sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

On mentionnera encore deux chantiers ou lieux auxquels les représentants de nos Caritas belges ont participé à plusieurs titres :

- Le groupe de travail sur l'identité chrétienne de Caritas, présidé par M. Dominic Verhoeven, qui représente Caritas Vlaanderen au sein de nos instances ;

⁸ www.caritas-europa.org

⁹ <http://www.caritas.eu>

- La Commission des Affaires Juridiques (LAC), déjà mentionnée, à laquelle participe désormais le secrétaire général de notre Caritas.

Le premier de ces deux groupes a publié, au cours de l'année 2020, une excellente brochure, *Servir par amour - Identité et Mission de Caritas*¹⁰ qui, comme son nom l'indique, reprend les principales sources d'inspiration de notre action.

Le deuxième de ces groupes ne s'est, quant à lui, réuni qu'une fois au cours de l'année 2020 après une longue période de somnolence due à l'accaparement de son Président par d'autres tâches. La nomination d'un nouveau président devrait lui permettre de mieux répondre à sa mission en 2021. Parmi ces dernières, un chantier important sera l'élaboration d'avis au Conseil Représentatif (RepCo), en particulier par rapport à l'articulation entre Caritas Internationalis, ses Régions, ses membres nationaux et les diocèses, une articulation qui devrait se dérouler dans l'esprit de synodalité cher à notre pape.

3. LES LIEUX DE CONCERTATION CHRETIENS EN BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE

3.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes

En raison de la crise sanitaire, ce groupe ne s'est pas réuni en 2020.

3.2 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française

Ce groupe, dont la présidence a été reprise par M^{me} Alda Greoli, a connu, en 2020, un important regain d'activité.

Ses réunions ont essentiellement porté sur les mesures politiques prises en réponse à la crise sanitaire et à la façon dont sont affectés les différents secteurs d'activité dans lequel les associations sociales et de santé sont actives.

Elles ont également porté sur des questions transversales, dont les principales ont été l'avenir de la concertation sociale dans un contexte caractérisé non seulement par les pouvoirs spéciaux, mais également par l'exclusion de toutes les majorités du parti qui avait le mieux pris la mesure du rôle essentiel joué par le secteur associatif et la société civile organisée à cet égard, comme en atteste son adoption, il y a plusieurs années, d'un document successivement qualifié de « charte associative », puis de « pacte associatif ».

L'autre sujet sensible fut celui dit du « travail associatif », sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

Mentionnons également, parallèlement à ce lieu de concertation de nature plus « politique », les réunions régulières qui se tiennent entre les mêmes organisations afin de mieux coordonner leurs actions dans les différents lieux de concertation ou organismes dont elles sont membres.

4. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND

4.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC)¹¹

Un aspect largement ignoré de la crise sanitaire a été l'exceptionnelle réactivité du dialogue social fédéral, en particulier au sein du groupe dit « des dix » qui a eu la clairvoyance d'associer étroitement, pour la cause, l'UNISOC à ses travaux alors qu'elle n'en est (toujours) pas formellement membre.

C'est ainsi que, par exemple, a pu être mis en place très rapidement, en Belgique, un régime de chômage temporaire avec une compensation plus élevée que ce n'est le cas pour le chômage « classique ».

L'UNISOC a pu, dans tous ces débats, relayer avec beaucoup de diligence et de compétence les points de vue des employeurs associatifs, dont beaucoup étaient d'ailleurs en première ligne dans la lutte contre la CoViD.

En dépit de cette actualité, l'UNISOC a continué à suivre une série de dossiers plus permanents : conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, travaux en commission paritaire 337, code des

¹⁰ <https://www.caritas.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/04/ServingOutOfLoveFR.pdf>

¹¹ <http://www.unisoc.be/>

sociétés et associations, fonds de fermeture des entreprises, rapport emploi-compétitivité et autres travaux en cours au Conseil National du Travail (CNT) ou au Conseil Central de l'Economie (CCE), ...

D'anciennes questions sont également revenues à l'ordre du jour : *tax shift*, redevance en cas de reproduction d'œuvres protégées par un droit d'auteur (Reprobel), ...

Un sujet important, et récurrent, est celui du travail associatif déjà mentionné plus haut. Ce sujet concerne à la fois le secteur à profit social et le volontariat, dans la mesure où il est susceptible d'exercer un effet déstructurant sur le premier tout en dénaturant le deuxième.

C'est par conséquent avec une certaine satisfaction que l'UNISOC a appris que la Cour constitutionnelle avait, par un arrêt du 23 avril, annulé plusieurs dispositions de la loi « scélérate » du 18 juillet 2018 qui mettait ce régime en place. Cet arrêt lui interdisait notamment de continuer à produire ses effets au-delà du 31 décembre 2020.

Le Gouvernement n'allait toutefois pas en rester là et décidait de réintroduire immédiatement un nouveau projet, allégé de certaines dispositions de la loi contestée, mais c'est alors le Conseil d'Etat qui devait remettre un avis très critique sur le nouveau projet, de sorte qu'à la fin de l'année 2020, la situation était toujours dans une impasse.

L'UNISOC a, dès lors, été appelée à jouer un rôle aussi important que complexe en se faisant le porte-parole de secteurs ne partageant pas toujours exactement les mêmes intérêts sur la question.

Pour conclure ce rapide tour d'horizon des travaux de l'UNISOC, on relèvera encore son engagement au sein d'un projet en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, le *data trust*, projet qui consiste à doter le secteur associatif d'instruments statistiques lui permettant de mieux évaluer l'impact des mesures qui l'affectent ainsi que les résultats de ses actions.

4.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) ¹²

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de la CBENM en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Communauté française.

Une partie importante de son activité est consacrée, depuis plusieurs années, à la réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE), en Région wallonne, ainsi que, dans une moindre mesure, à celle du dispositif des Agents Contractuels Subventionnés (ACS) en Région bruxelloise, un domaine dans lequel un rôle plus important est joué par BRUXEO, l'ancienne Confédération Bruxelloise des Entreprises Non-Marchandes.

La réforme des APE constitue en effet une saga pénible, qu'aucun des gouvernements successifs qui s'y sont attelés depuis près de 10 ans n'a pu mener à bien, à la différence de la Flandre qui a réussi, il y a 5 ans déjà, le transfert de ce dispositif vers les ministres dits « fonctionnels » et les politiques dites « structurelles ».

Certains progrès ont, toutefois, pu être enregistrés à cet égard en 2020, avec la mise en place d'un outil d'évaluation d'impact des réformes envisagées permettant à chaque employeur d'en estimer les conséquences pour ses subventions et pour ses collaborateurs.

Par ailleurs, et à l'instar de l'UNISOC, l'UNIPSO a consacré plusieurs réunions, principalement en début d'année, à l'impact de la crise sanitaire et aux mesures envisagées pour y répondre.

Un autre sujet d'attention majeur a été celui des accords intersectoriels pour le secteur non-marchand, tant en Région wallonne qu'en Communauté française, pour lesquels un nouveau cycle de négociation était amorcé en 2020.

De façon plus générale, l'UNIPSO a longuement débattu de l'avenir de la concertation, notamment dans le contexte du remplacement de l'ancien « plan Marshall » par « Get Up Wallonia », un outil largement conçu par des consultants privés et qui privilégie la communication politique à la participation des lieux de concertation existants.

Parmi ces lieux de concertation, on évoquera ici le Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie (CESE), aux travaux duquel l'UNIPSO participe activement, qu'il s'agisse de ses instances ou de ses commissions et groupes de travail.

Enfin, l'UNIPSO constitue un partenaire important de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), acteur essentiel de la sécurité sociale dans les secteurs relevant de la compétence de la Région wallonne.

¹² <http://www.unipso.be>

L'UNIPSO est, par conséquent, appelée à jouer un rôle non négligeable dans les réflexions sur la réforme de l'Etat, qui ont suscité un nouveau regain d'intérêt dès la fin de l'année 2020 et ne manqueront pas de retenir l'attention tout au long de l'année 2021.

4.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ¹³

Cette Plateforme pluraliste constitue la principale représentante du volontariat en Belgique francophone et, avec sa consœur flamande, un élément constitutif du Conseil Supérieur des Volontaires, l'organisme officiel mis en place par les pouvoirs publics en vue d'organiser la concertation sur toute question concernant le volontariat.

Notre Caritas y est représentée par une collaboratrice de Caritas Vlaanderen dans le cadre des synergies entre nos deux organisations, synergie dont la promotion et l'organisation du volontariat constituent des priorités.

Cette plateforme a, bien évidemment, été concernée au premier chef par les rebondissements déjà évoqués de la loi sur le travail associatif, loi qui contribuait à brouiller la frontière qu'il s'impose de maintenir clairement entre ce qui relève du travail et de l'engagement désintéressé.

Outre ses actions en matière de plaidoyer, la plateforme pour le volontariat assume un rôle plus opérationnel en permettant la rencontre entre les (candidats) volontaires qui s'adressent à elle et ses associations-membres.

4.4 FONDS PRINCE PHILIPPE ¹⁴

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un événement.

Le Comité de gestion de ce fonds s'est réuni à deux reprises en 2020. Quant à la remise des prix « Belgodyssée », elle a eu lieu cette année, crise sanitaire oblige, sous une forme virtuelle.

Le Fonds a également lancé, en 2020, deux nouvelles initiatives :

- La première, qualifiée de « Climathon », vise, dans le prolongement d'ID City, à promouvoir des projets de développement durable à l'échelle d'une ville et Communauté urbaine, en partenariat avec le monde associatif et la société civile. La question du lien à établir avec les autres Communautés linguistiques n'avait toutefois pas encore pu recevoir, à la fin de l'année, de réponse satisfaisante ;
- La deuxième, qualifiée « Business Uniting Talent », consistait à promouvoir, avec la plateforme européenne « CSR Europe », la diversité dans le monde de l'entreprise.

Ces deux initiatives sont appelées à se poursuivre en 2021.

5. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES

5.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) ¹⁵

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

¹³ <http://levolontariat.be>

¹⁴ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>

¹⁵ <http://www.cedag-eu.org>

Sa principale fonction a été, depuis sa création, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

Depuis plusieurs années, elle ne dispose toutefois plus que d'une représentativité assez aléatoire, la plupart de ses membres pouvant être qualifiée de « membres dormants »...

Ses partenaires européens continuent toutefois à la soutenir, tant en raison de la place stratégique qu'elle occupe en tant que seule représentante « généraliste » du secteur associatif en Europe qu'en raison de son expertise sur le projet d'association européenne sans but lucratif. Ce projet, bien que tombé aux oubliettes depuis la Commission « Barroso » de triste mémoire, refait en effet régulièrement surface. Ce fut encore le cas en 2020 où une coalition inattendue a tenté de se constituer en vue d'une remise de ce projet à l'ordre du jour, notamment afin de répondre aux discriminations dont le secteur associatif fait l'objet par rapport au secteur privé commercial dans une série de domaines.

5.2 PLATE-FORME DES ONG EUROPENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS »)¹⁶

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

La plateforme sociale a connu, en 2020, une nouvelle année difficile, après le sursaut d'activité qu'elle avait connu en 2019.

En effet, en dépit des efforts considérables menés à cet effet, la PFS n'a pas réussi à susciter auprès de ses membres un consensus suffisamment fort pour les mobiliser sur des priorités et des actions communes. Cet échec devait d'ailleurs concourir au départ prématuré de sa directrice, Kélig Puyet, en dépit de l'engagement remarquable qu'elle y avait démontré depuis plusieurs années.

Ces péripéties n'ont toutefois pas empêché la PFS de continuer à contribuer à d'importantes initiatives au niveau européen, tel le plaidoyer pour l'instauration d'un revenu de base ou l'adoption de mesures permettant la mise en œuvre pratique du « Socle européen des droits sociaux » adopté en 2017.

5.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

SSE a publié, en 2020, un rapport et une position :

- *Third-country Social and care service professionals: Unlocking the job creation potential of social services*, rapport présenté au Parlement européen en janvier 2020 ;
- *COVID-19 and Social Services: what role for the EU ?*, position présentée le 25 juin par vidéoconférence.

¹⁶ <http://www.socialplatform.org>

5.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) ¹⁷

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

SEE a pu se réjouir en particulier, en 2020, de la mention de l'économie sociale dans trois documents européens importants :

- *A strong social Europe for just transitions*, document adopté par la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre du « Socle européen des droits sociaux »
- Le plan d'action de l'Union européenne pour l'économie circulaire
- Le programme de relance « Next Generation EU », dans le cadre duquel a été notamment adoptée la « Facilité pour la reprise et la résilience » déjà mentionnée.

CONCLUSION

Le rapport qui précède a illustré les nombreux chantiers, anciens ou nouveaux, auxquels nous sommes appelés à participer.

La pandémie a toutefois projeté sur ces chantiers un nouvel éclairage, et pose naturellement la question de l'« après ».

L'attitude la plus naturelle, après une telle épreuve, consiste à aspirer à un retour le plus rapide possible à « la normale ». Pourtant, nombreux sont ceux qui, tout au long de cette crise, ont appelé au contraire à ne pas retourner à « l'anormal ».

Le confinement a permis – ou forcé, selon les cas – une (re-)découverte de l'importance de la proximité, qu'il s'agisse des solidarités ou des circuits dits « courts ». Le télétravail s'est imposé, avec ce qu'il comporte de positif et de négatif.

Dans un premier temps, il s'agira de remédier aux nombreux dommages causés par la crise, tant au plan matériel que social ou psychologique, voire spirituel.

Il ne faudra toutefois pas que les nombreuses urgences conduisent à faire l'économie de la réflexion et du discernement, afin de ne pas ajouter, comme déjà écrit dans l'introduction, « la souffrance à la souffrance ».

Les défis sont nombreux mais, comme l'a illustré ce rapport, les signes d'éclaircie le sont également, et nous ne manquons pas d'atouts pour les relever.

Pour nous inspirer sur ce chemin, nous pouvons faire nôtres ces propos extraits de la lettre adressée le 12 avril 2020 par le pape François aux mouvements populaires, lettre dans laquelle on percevait déjà des accents forts de *Fratelli tutti* :

Si la lutte contre le COVID-19 est une guerre, alors vous êtes une véritable armée invisible qui combattez dans les tranchées les plus périlleuses. Une armée sans autres armes que la solidarité, l'espoir et le sens de la communauté qui renaissent en ces jours où personne ne peut s'en sortir seul. Vous êtes pour moi, comme je vous l'ai dit lors de nos rencontres, de véritables poètes sociaux qui, depuis les périphéries oubliées, apportez des solutions dignes aux problèmes les plus graves de ceux qui sont exclus.

¹⁷ <http://www.socialeconomy.eu.org/>

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 31/12/2020

	AG	CA
Evêque-délégué : M ^{gr} . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : N.	*	*
M. Jean Spronck (Caritas secours)	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
M. Christophe Happe (UNESSA)	*	*
M ^{me} Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble)	*	*
M. Denis Henrard (FIMS/UNESSA)	*	*
M. l'Abbé Philippe Coibion (diocèse de Namur)	*	*
Mme Marie-Françoise Boveroulle (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
D ^{hr} . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. l'Abbé Baudouin Charpentier (diocèse de Liège)	*	
M. Stephan Mercier (UNESSA)	*	
M. Frank De Coninck (Caritas International Belgique)	*	
M. Daniel Thérasse (FIMS/UNESSA)	*	
M. Patrick Plateau (diocèse de Tournai)	*	
M. Christian Valenduc (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M. Michel Verhulst (Caritas Belgica)	*	
Rde Sœur Françoise Schuermans (CoReB)	*	

Annexe 2 : liste des mandats du Secrétaire général au 1/1/2021.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas international Belgique ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	X	X
Caritas secours ASBL	X	X
Caritas Wallonie ASBL	X	X
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier
Caritas Internationalis – Commission des affaires juridiques (LAC)	n.a.	n.a.
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ
Groupe de concertation SEGEC	n.a.	n.a.
Commission épiscopale « Diaconie »	n.a.	n.a.
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X
Conseil national du travail - GT "Europe"	n.a.	n.a.
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »	n.a.	n.a.
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	Président
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"	n.a.	n.a.
Social Economy Europe ASBL	X	X
Social Services Europe AISBL	X	X
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	Observ.
Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale	n.a.	n.a.
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion	n.a.	n.a.
ASBL Université de Namur	X	X
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	X
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X	
Accompagnateur/formateur du groupe de formation à la doctrine sociale de l'Eglise « Les bâtisseurs »	n.a.	n.a.

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2020

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
EMPLOYES				
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Emmanuelle Mpazn	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2019	ACS E101
PREPENSIONNEES				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; le Secrétaire général, engagé sous le même régime qu'auprès de son employeur précédent (FIH), bénéficie de la reprise de son assurance-groupe.

Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES	3
1.1 LE SECRETARIAT GENERAL	6
1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA	6
1.3 CARITAS WALLONIE	7
1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »	7
1.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR	8
1.6 LES BATISSEURS	8
1.7 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE- LUXEMBOURG »	8
1.8 CARITAS EUROPA	9
1.9 CARITAS INTERNATIONALIS	9
2. LES LIEUX DE CONCERTATION CHRETIENS EN BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE	10
2.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes	10
2.2 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française	10
3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND	10
3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC)	10
3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO)	11
3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES	12
3.4 FONDATION ROI BAUDOUIIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE	12
3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE	12
4. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES	12
4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG)	12
4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS »)	13
4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)	13
4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF)	14
CONCLUSION	14